Département de la DROME Arrondissement de NYONS MAIRIE des Pilles 26110



Les Pilles, le 04 juillet 2025

Objet: Convocation du Conseil Municipal

À: BERNARD Yan | CARTRON Sébastien | GLEIZE Christian | LALLEMENT Aurore | LEDESERT Philippe | LIABEUF Frédéric | LODS Jean-Denis | MARGIELA Stéphanie | MATHIEU Cécile | PADILLA Pascale

Monsieur le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 10 juillet 2025 à 18h en Mairie

ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation du procès-verbal du Conseil du 04 avril 2025
- 2. Approbation du rapport d'activité du SDTV 26 pour l'année 2024. Délibération
- 3. Mise à jour de la liste des Collectivités adhérentes au Syndicat Départemental de la Télévision de la Drôme. *Délibération*
- 4. Adoption des rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement 2023. Délibérations
- 5. Communication du rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers.
- 6. Taux de promotion pour les avancements de grade. Délibération
- 7. Tableau d'avancement.
- 8. Création de poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe. *Délibération*
- 9. Désignation d'un délégué CNAS. Délibération
- 10. Référent sécurité au travail. Délibération
- 11. Présentation des travaux envisagés.
- 12. Présentation des devis de remplacement du compteur de captage. Délibération
- 13. Vente de terrains agricoles sur la commune : adoption d'un vœu pour une intervention de la SAFFR.
- 14. Présentation des lauréats de la phase 1 de l'appel à projet.
- 15. Réclamation d'un locataire suite aux travaux du bâtiment communal. Délibération
- 16. Questions et informations diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, mes sincères salutations.

Le Maire,
Philippe LEDESERT

À	découper	et à r	emettre	au į	porteur	de pouvoi	r

POUVOIR

Je soussigne(e)	
ne pouvant assister à la séance du Conseil Municipal du 10/07/2025 donne pouvoir de vote	
lors du dit Conseil à	
Fait aux Pilles, le	
	Signature